

(Imam Sajjad (AS

<"xml encoding="UTF-8?>

I- Naissance et Enfance

Naissance

A l'époque du 2ème calife musulman Omar, les musulmans avaient conquis l'empire de Perse. Et selon les coutumes internationales de l'époque, ils avaient ramené avec eux les prisonniers de guerre pour les vendre à la capitale musulmane la Médine. Ces prisonniers étaient des hommes, des femmes et des enfants de toutes les classes.

Chah Zanan, la fille du dernier empereur perse Yezdaguerd, figurait parmi les prisonniers : et selon les ordres de Omar, elle devrait, elle aussi, être vendue.

L'imam Ali (psl) intervint alors pour rappeler au deuxième calife qu'il était interdit de vendre les descendants des rois et qu'il fallait plutôt marier la fille de l'empereur à un homme musulman de son choix qui accepterait de la soustraire de sa dotation annuelle pour qu'elle pût garder sa liberté.

De cette façon, Chah Zanan put éviter l'esclavage et devint l'épouse de l'imam Hussein (psl) qu'elle choisit parmi tous les musulmans !

Lorsque l'imam Hussein (psl) épousa Chah Zanan, son père l'imam Ali lui dit : "?, Abou Abdoullah ! Elle va mettre au monde pour toi le meilleur homme sur terre !"'

Chah Zanan mit effectivement au monde un prestigieux bébé qui fut le sixième infaillible et l'héritier de l'imam Hussein : Ali Ibn Al Hussein, le quatrième imam et successeur du prophète (pslp).

L'imam Hussein (psl) surnomma son fils enfant des deux meilleurs choix puisque sa mère était de la famille impériale des perses qui étaient considérés comme le meilleur peuple non arabe, alors que son père était de Bèni Hachem, considérée comme la meilleure famille de Qouraych et même la meilleure tribu des arabes.

Le prestigieux poète arabe Farazdaq décrivit l'imam Ali Ibn El Hussein ainsi: il avait la meilleure mine, et la meilleure odeur. Entre les yeux, il avait les traces de la prosternation et c'est pour cela qu'il fut appelé le " prosternateur " (Al Sajâd).

L'imam Mohammed El Bâqer, fils de l'imam Al Sajâd décrivit son père et dit :

" Dès que l'hiver passe, il donne ses habits de l'hiver et dès que l'été passe, il en fait autant avec ses habits. "

L'imam Al Sajâd était toujours bien vêtu, et chaque fois qu'il se levait pour la prière, il se lavait et il se parfumait.

Il était très connu par la fréquence de ses invocations. Tawous El yèmè'ni, l'un des disciples de l'imam Al Sajâd dit :

"J'ai vu un homme priant dans la mosquée sacrée tout en invoquant et pleurant, je me suis avancé vers lui ; alors j'ai trouvé qu'il était Ali Ibn El Hussein Zeyn El ?bidi'n Al Sajâd (psl). Je lui ai dit :

"?, fils du messager de Dieu, tu pleures alors que tu es le fils du messager de Dieu !?"
Alors, il a répondu :

"Je suis bien le fils du messager de Dieu, mais qu'est-ce qui va m'assurer contre le supplice de Dieu ? Dieu n'a t-il pas dit :

"Ce jour là, tous les liens de parenté entre eux seront nuls !"

"Est-il que Dieu a créé le paradis pour celui qui l'adore et ouvre pour le bien même s'il est un esclave nègre ; Il a créé l'enfer pour celui qui le désobéit et ouvre pour le mal même s'il est un maître de Qouraych."

L'imam Al Sajâd fit vingt fois le pèlerinage à pieds. Il ordonnait à ses fidèles de restituer les

consignes et dit :

"Par celui qui a envoyé Mohammed par la vérité ! Si le meurtrier de Hussein (psl) me confie le sabre même avec lequel il l'avait tué, alors, je lui aurais rendu !"

Il recommandait toujours de subvenir aux besoins des gens nécessiteux et disait :

"Est-il que Dieu a des fidèles qui essayent de résoudre les problèmes des gens ; ce sont eux qui seront en sécurité le jour de la résurrection. Et quiconque aurait réjoui le cœur d'un croyant, alors Dieu réjouira son cœur le jour de la résurrection."

Une fois, l'imam était assis parmi ses compagnons lorsque l'un de ses cousins arriva, l'insulta et lui fit entendre des paroles acerbes. L'imam ne lui répondit pas jusqu'à ce qu'il s'en allât ; puis il dit à ses compagnons :

" Vous avez bien entendu ce que cet homme avait dit ? Je veux bien que vous m'accompagniez pour entendre ma réponse. "

Ils le suivirent tous imaginant qu'il va venger l'offense de son agresseur.

Arrivant à la maison de son cousin rancunier, il frappa à la porte : et le voyant sortir, tout prêt au mal, il s'adressa à lui avec douceur et dit :

"Mon frère, tu as dit de moi ce que tu as dit ! Alors si cela est vrai, que Dieu me pardonne et si cela est faux, alors, que Dieu te pardonne !"

L'homme en fut très ému et il s'avança vers l'imam pour s'excuser et solliciter son pardon. Mohammed Ibn Oucè'meh, fils d'un compagnon du prophète (pslp) tomba malade, et lui rendant visite, l'imam le vit en larmes. Il lui demanda la cause de son chagrin et apprit alors qu'il était fortement endetté. Sans hésitation, l'imam lui couvrit sa dette.

Ce geste n'est qu'un petit exemple du rôle social dont s'était chargé l'imam (psl) ; en effet, tous les livres d'histoire nous rapportent qu'il était le soutien de toutes les familles pauvres de la Médine, et que chaque nuit, il portait un grand sac sur le dos et distribuait les aides et les vivres

sur les besogneux allant d'une maison à l'autre sans que personne des bénéficiaires ne puisse le reconnaître, et ce n'était qu'après sa mort, et avec l'interruption soudaine des approvisionnements et des aides qu'ils se rendirent compte de la réalité et de l'identité du bienfaiteur.

Les historiens dignes de foi nous rapportent que le nombre des familles prises en charge par l'imam Al Sajâd (psl) dans la ville de Médine était plus de cent familles qui étaient toutes négligées par le régime injuste des omeyyades. Et si on sait que cette attitude magnanimité de l'imam Al Sajâd (psl) vis à vis du déséquilibre social régnant à son époque était dans une époque où il était victime de la plus grande injustice de l'histoire, en l'occurrence, le massacre de tous ses amis et ses parents, avec son père l'imam Hussein (psl) à Karbala', on se rend compte que cette grandeur d'âme ne peut provenir que d'un infaillible qui ne peut connaître ni rancune ni faiblesse !

C'était l'imam Al Sajâd (psl). Il nous faut passer par Karbala' et les événements qui l'avaient suivi pour mieux comprendre cette caractéristique fondamentale de la personnalité de ce grand héritier de l'imam Hussein (psl).

II- Sa Vie

Devant le massacre de Karbala'

L'Imam Ali Al Sajâd (psl) avait suivi son père l'Imam Hussein (psl) dans son dernier voyage de la Médine vers la Mecque puis de la Mecque vers Karbala' où toute la famille du petit fils du prophète (pslp) fut massacrée devant lui sans qu'il puisse participer dans les combats !

En effet, Dieu à Lui pureté, avait voulu préserver Son argument sur Ses créatures sans que personne ne puisse le critiquer un jour ou l'accuser d'un manque de courage ou de bravoure : ainsi, l'Imam Ali Al Sajâd (psl) était avant les combats, au cours des combats, et même après les combats fortement alourdi d'une maladie qui l'empêchait même de se mettre debout ou de porter une arme.

Au cours des combats, l'Imam ne pouvait donc pas bouger de sa tente, et même lorsqu'il tenta d'en sortir, sa tante Zeyneb (paix sur elle) l'en avait empêché en application stricte des ordres de son frère l'Imam Hussein qui lui avait bien fait comprendre que, quel que soit le déroulement

des choses, son fils Ali Zeyn Al ?bid?n Al Sajâd devrait rester indemne pour continuer la propagation du message authentique de Dieu.

Avec les prisonniers

Le jour de Achoura', après le martyre le l'Imam Hussein (psl) et de tous ses compagnons, l'Imam Zeyn Al ?bid?n Al Sajâd fut emprisonné avec tous les femmes et enfants du camp.

L'Imam fut emmené par les chaînes et porté sur une monture alors que sa maladie l'empêchait même de marcher. Il dut faire tout le trajet entre Karbala' et la Koufa dans cet état lamentable alors que le sang coulait de son cou sous l'effet du fer des chaînes.

Aux environs de la Koufa, ses habitants sortirent à la rencontre des prisonniers. L'Imam tint cette occasion pour leur rappeler leur trahison et leur manquement envers les engagements stricts et serments fermes qu'ils avaient faits et écrits à son père (psl). La foule des gens n'avait de réponse que de fondre en larmes essayant en vain de dissimuler la lâcheté qui les avait privés d'être un soutien pour l'Imam Hussein (psl) et qui les aurait vraisemblablement empêchés de faire quoi que ce soit contre ses assassins...

Au palais du gouverneur

Les prisonniers furent emportés auprès d'Ibn Zyed, le gouverneur de la Koufa ; ce mécréant sanguinaire et rancunier s'attendait à voir les descendants du prophète (pslp) avilis et humiliés après tout ce qu'ils avaient subi de perte de leurs proches, de torture et d'enchaînement...

Mais le spectacle fut tout à fait différent, et le gouverneur de la Koufa se vit face à face à des gens fiers et braves que toutes les peines du monde ne pouvaient vraisemblablement pas leur usurper leur orgueil ou tempérer leur fierté ! Et voyant l'Imam Al Sajâd, il s'adressa à lui tout étonné et lui demanda :

- Comment t'appelles-tu ?

- Je suis Ali, fils de Hussein.

Ibn Zyed dit alors avec malice et arrogance :

- Dieu n'a t il pas tué Ali fils de Husseïn ?

- J'avais un frère aîné qui s'appelait aussi Ali Al Akbar (major), et ce sont les gens qui l'ont tué !

- C'est plutôt Dieu qui l'a tué !

- Dieu reçoit les âmes lorsqu'elles meurent (Coran) et nulle âme aurait à mourir si ce n'est sous la permission de Dieu (Coran), répondit l'Imam sans se soucier de la colère folle qui emporta alors Ibn Zayed qui, voyant l'argument de son prisonnier prévalant sur le sien, ne sut quoi dire et ordonna à ses bourreaux d'exécuter l'Imam.

Ici, la grande Zeyneb (pse) s'interposa entre son neveu, l'Imam, et ses bourreaux et s'écria au visage d'Ibn Zayed : "Ibn Zayed ! Nos sangs que tu as déjà versés te suffisent bien ! Si tu veux le tuer, alors, tue-moi avant lui !"

Et sans aucun signe de crainte, l'Imam Al Sajâd dit au tyran : "Ne sais-tu pas que le meurtre est pour nous une habitude et que notre sacre chez Dieu est le martyre ?!"

Devant toute l'assistance qui comprenait tous les notables de la région, Ibn Zayed, renard comme il l'était, comprit qu'il fallait mieux se débarrasser des prisonniers plutôt que d'assumer la responsabilité de les exécuter lâchement dans son palais. Il donna alors l'ordre de les envoyer à Damas auprès de son souverain Yazid qui décidera lui-même de leur sort.

Vers Damas

Tout le long de la route vers Damas, l'Imam et ses compagnons durent subir toute sorte d'atrocité de la part des bourreaux qui les accompagnaient. Non seulement ils durent faire tout le parcours entre la Koufa et Damas, découverts et sous une chaleur torride de l'été, mais leurs gardes avaient l'ordre de les faire passer sur toutes les villes de la Syrie pour montrer aux habitants la puissance de leur souverain et dissuader les musulmans de toute tentative de révolte.

Par ailleurs, le tyran Yazid avait donné l'ordre de décorer toute la ville de Damas et ses

environs, et d'annoncer la fête générale !

Après la grande campagne de dénigrement de Ahlul Bayt organisée par la puissante machine de propagande omeyyade, les habitants de Damas accoururent à l'extérieur de la ville pour voir de près le cortège des prisonniers.

Un vieillard, voyant l'Imam Zeyn Al ?bid?n Al Sajâd (psl) dans les chaînes, s'approcha de lui et dit : "Louange à Dieu qui vous a anéanti et vous a soumis à notre souverain !"

L'Imam Al Sajâd comprit tout de suite que ce vieillard était victime d'une très grande campagne de propagande et qu'il croyait sincèrement à ce qu'il disait. Il lui dit alors :

- ? cheikh ! As-tu lu le Coran ?

- Oui !

- As-tu donc lu ce que Dieu, à Lui pureté a dit : "Pour cela je ne demande point de rémunération de votre part à moins qu'elle soit l'amitié pour mes proches."

Et lorsqu'il dit, à Lui pureté : "Et donne aux proches leur droit."

Et aussi : "Sachez que ce que vous avez gagné comme butin doit être affranchi du cinquième, pour Dieu, Son messager et proches."

- Oui, j'ai lu tout cela ! dit alors le vieillard.

L'Imam dit alors : "C'est nous, par Dieu, les proches qui sont signifiés par ces versets !"

Puis l'Imam ajouta : "Est-il que Dieu veut bien éliminer de vous, Ahlul Bayt, toute souillure, et vous purifier parfaitement." (Coran). Alors sache que c'est nous Ahlul Bayt !

Le vieillard s'exclama tout étonné : "Dis, que Dieu soit ton témoin, c'est bien vous Ahlul Bayt ?"

L'Imam (psl) répondit : "Oui, par notre grand père le messager de Dieu ! C'est bien nous sans

aucun doute."

Ici, le vieillard se jeta sur l'Imam en l'embrassant et s'écria : "Je désavoue tous ceux qui vous ont assassinés."

Voyant que le cas de ce vieillard risquait bien de dégénérer en un phénomène général de repentir puis de révolte populaire, Yazid ordonna de l'exécuter !

L'Imam (psl) face à Yazid

Le despote Omeyyade ordonna d'apporter les prisonniers de Ahlul Bayt pieds et mains reliés dans un état lamentable, et dès que l'Imam Al Sajâd fut dans la salle, il cria à la face de Yazid, sans aucune crainte :

" Que penses-tu, Yazid ! Si mon grand père le messager de Dieu (pslp) nous voit dans cet état, que va-t-il dire !? "

La plupart de l'assistance fondit en larmes et sous leur pression, Yazid ordonna d'enlever les liens des prisonniers.

Dans l'ivresse de sa victoire illusoire, Yazid laissa échapper de sa bouche un aveu clair et net de son hypocrisie : en effet, frappant la tête de l'Imam Hussein (psl) qui lui a été servie dans un récipient en or, il récita quelques vers de sa poésie dans lesquels il fit signifier à tous les présents qu'il venait enfin de venger la bataille de Badr et que toute l'affaire entre Bèni Omeyyeh et Bèni Hachem n'était qu'un duel pour le pouvoir qu'il venait de l'emporter définitivement.

Les historiens dignes de foi nous rapportent que la grande Zeyneb lui répondit d'une manière suffisamment éloquente et argumentée pour qu'il perde toute légitimité auprès de toute personne qui croit en Dieu et en Son messager.

Toujours emporté par sa paranoïa, Yazid crut bon de fêter son illusoire victoire sur Ahlul Bayt dans la grande mosquée et en présence d'un très grand nombre de Syriens et de visiteurs envoyés des quatre coins du califat par ses gouverneurs.

Cette grande assemblée ne tarda pas à tourner au scandale pour Yazid lorsque l'Imam Al Sajâd (psl), prenant la parole à la tribune de la mosquée sous la pression que l'assistance effectua sur Yazid, fit un prêche qui reste gravée dans les mémoires.

Dans son discours, l'Imam Al Sajâd rappela à l'assistance qui était-il et qui étaient ses ancêtres jusqu'à ce qu'il arrive au massacre de Karbala, démasquant, ainsi, l'illégitimité du pouvoir de Yazid.

Voyant ainsi le cours des événements, Yazid ordonna de rappeler à la prière pour couper le discours de l'Imam Al Sajâd (psl), mais l'Imam continua son discours en commentant l'appel à la prière et lorsqu'il entendit : "Je témoigne que Mohammed est le messager de Dieu", il se retourna vers Yazid et lui demanda :

" Mohammed-ci, est-il mon grand père ou bien ton grand père ? Si tu dis qu'il est ton grand père, alors, tu mens, et si tu dis qu'il est mon grand père, alors pourquoi as tu tué sa famille et ses descendants ? "

A entendre le discours convaincant de l'Imam Al Sajâd, l'assistance fut choquée et indignée des crimes du despote Omeyyade, et certains d'entre eux quittèrent la mosquée.

Craignant l'insurrection générale des musulmans de la Syrie, jusqu'alors son fief sûr, Yazid ordonna de renvoyer les prisonniers chez eux, à la Médine. Mais le récit du massacre de Karbala' s'était déjà propagé partout dans le monde islamique et les habitants de la Médine particulièrement en furent très touchés.

Dans un sursaut d'honneur, la Médine se souleva et désavoua les Omeyyades et leurs crimes. Cette insurrection était une tentative de sauver une face perdue le jour même où cette ville refusa de participer à la révolte de l'Imam Hussein (psl), l'abandonnant ainsi à un moment décisif de l'histoire de l'Islam.

La réaction du despote de Damas ne se fit pas trop attendre et il envoya vers la Médine un criminel de guerre qui avait déjà servi son père en commettant suffisamment de massacres au Yémen pour qu'il puisse accomplir la mission la plus sale de l'histoire de l'Islam : investir la ville du prophète (pslp), tuer ses hommes, violer ses femmes et piller tous leurs biens ! L'histoire

nous rapporte le chiffre terrible de huit mille hommes massacrés en une seule journée.

A l'époque de l'instabilité politique

Le règne de Yazid ne dura pas plus que 4 ans au bout desquelles il périt pour laisser son fils Muawiya au pouvoir.

Muawiya Ibn Yazid était un musulman sincère, il désavoua ses ancêtres et leurs crimes, se proclama innocent de tout ce qu'ils avaient commis et abdiqua en laissant un vide politique pour la première fois dans l'histoire de la dynastie omeyyade.

Entre temps, Abdoullah Ibn Zubair s'était proclamé calife à la Mecque et réussit à contrôler l'ensemble du califat islamique, à l'exception de Damas et ses environs où Marouèn Ibn El'hakem se proclama calife et obtint le soutien de tous les notables syriens...

A la Koufa, Elmokhtar, musulman révolutionnaire, prit le pouvoir au noir pour la vengeance de l'Imam Hussein (psl) et pour ses compagnons et réussit à capturer et à exécuter la plupart de ceux qui avaient participé au massacre de Achoura'.

L'armée d'Ibn Zubair tait ensuite fin à l'insurrection d'Elmokhtar et l'ensemble du monde islamique, à l'exception toujours de la Syrie, qui demeura alors sous le règne d'Ibn Zubair.

Le règne d'Ibn Zubair se prolongea plus d'une décennie au bout de laquelle Abdoul Malek, fils de Marouèn réussit à conquérir la Mecque après l'avoir totalement détruite, la Kaaba comprise, en utilisant la catapulte. Le commandant de cette campagne barbare était un criminel de renommée redoutable : Hajjej, qui fut nommé par la suite gouverneur de tout l'Est islamique à partir de l'Iraq et qui était le principal bourreau des révoltes des musulmans sincères et fidèles de Ahlul Bayt (pse).

Aussi bien sous le règne d'Ibn Zubair que sous le règne de Abdoul Malek Ibn Marouèn, l'Imam Al Sajâd (psl) s'était éloigné de toutes les luttes de pouvoir et s'était consacré à la préservation et la protection de l'Islam authentique de toute sorte de déviation, comme nous allons le voir dans la dernière partie.

Sachant qu'il n'était pas plus qu'un usurpateur de pouvoir, Abdoul Malek Ibn Marouèn s'inquiétait beaucoup de la présence d'une personnalité telle que l'Imam Al Sajâd (psl).

Tout le long de son règne, il mit l'Imam sous une surveillance stricte et le gouverneur de la Médine avait toujours l'ordre de l'espionner et de contrôler ses relations de très près.

Toutes ces restrictions n'eurent aucun résultat, puisque l'Imam Al Sajâd (psl) savait bien que la génération de son père était meilleure que sa génération et que si l'Imam Hussein (psl) n'avait pas pu trouver le soutien nécessaire pour renverser le régime illégal des Omeyyades alors que les musulmans n'étaient pas très loin de l'époque du prophète (pslp). Toute tentative de transformation sociale ou politique sous la terreur du destructeur de la Kaaba serait vraisemblablement vouée à l'échec...

Et dans l'ambiance de la terreur omeyyade, l'Imam Al Sajâd (psl) choisit de sauver ce qui pouvait ; notamment garder les principes de l'Islam de la falsification et empêcher le processus destructeur de la véritable religion de Dieu, processus analogue à celui qui avait défiguré la religion de Jésus (psl) et toutes les autres religions divines.

Malgré cette attitude de non intervention dans les affaires du pouvoir et les luttes politiques, l'Imam Al Sajâd (psl) fut quand même arrêté et emporté à Damas chez Abdoul Malek Ibn Marouèn qui fut obligé par la suite d'ordonner sa libération et permettre son retour à la Médine.

Face à Hichem

Après la mort de Abdoul Malek Ibn Marouèn, son fils Hichem prit le pouvoir pour continuer la politique de son père : répression sans merci des adversaires politiques révoltés, et restriction et contrôle stricts sur les adversaires non révoltés.

L'histoire nous rapporte que l'Imam Al Sajâd (psl) ne quittait jamais le champ de contrôle des espions de Hichem, mais il continua, malgré toutes ces restrictions, à diffuser calmement les préceptes islamiques fondamentaux à travers ses invocations célèbres qui se distinguaient par leur richesse spirituelle et doctrinaire inouï.

Notons d'abord que la présentation du manuel Sajâdien en quelques lignes n'est pas une besogne facile, en effet ; chaque invocation ne peut se présenter que par elle-même !...

Non résumable, chaque mot y a sa propre signification et ne peut être sujet de permutation ou de substitution.

Un spécialiste de la littérature arabe y trouvera un trésor littéraire.

Un spécialiste de logique et de syllogisme y trouvera certainement une construction formidable dans laquelle sont assujettis : démonstration et syllogisme côté à côté avec les meilleures ellipses !

Un philosophe y trouvera une source inépuisable de concepts et de constructions philosophiques sur l'Homme, l'univers et la vie. Un gnostique y plongera et n'en sortira jamais !...

Toutefois, on peut grouper les thèmes ou sujets de ces invocations dans le classement suivant :

* Les invocations des jours : à chaque journée de la semaine une invocation spécifique.

* Les invocations des signes naturels : pour chaque signe cosmique ou naturel.

* Les apartés (mounajaat) qui sont au nombre de 15.

* Et enfin des sujets divers.

Signalons enfin que toute traduction de ces invocations leur ferait perdre toute leur beauté. Encore est-il que cela relèverait plutôt de l'interprétation et de l'explication que de la traduction stricte et que de toute façon, la lecture des invocations doit se faire en langue arabe, quitte à apprendre seulement la prononciation des termes.

L'opuscule des droits.

Dans une ambiance d'évolution sociale et de contact civilisatrice avec les deux grands empires vaincus de l'époque : les romains et les sassanides, le bouleversement des mœurs sociales et des valeurs éthiques s'annonçait total et dangereux, et si ce n'était l'effort des Imams de Ahlul-Bayt (pse) Dieu Seul peut savoir ce qu'il en aurait été avec les valeurs de l'Islam.

La rédaction des textes juridiques n'était pas dans l'habitude des arabes, et à l'époque de l'Imam Ali Zeyn Al ?bid?n Al Sajâd (psl) il fallait compter sur les interprétations et les jugements des différents docteurs de loi islamique pour prendre état des droits et obligations de chacun.

L'Imam Al Sajâd (psl) remplit ce vide énorme en rédigeant l'opuscule des droits dans lequel il rappelle les différents droits que chaque individu peut avoir ou doit restituer.

L'Epître des droits contient 50 clauses ; chacune d'entre elles décrit les droits ou les obligations du musulman sous un angle bien déterminé et dans une dimension définie de sa vie.

Ainsi, on peut trouver des clauses concernant les droits des voisins, des parents, de l'enseignant... Et avant tout, les droits du Créateur, à Lui pureté. Par exemple, on peut lire dans les droits de l'enseignant : "Il est de son droit que tu le respectes, lui et son assistance, que tu l'écoutes bien et que devant lui, tu n'élèves point la voix, que tu camoufles ses défauts et que tu manifestes ses qualités."

Dans le droit de la mère on trouve : "Il est du droit de ta mère que tu saches qu'elle a été enceinte de toi et qu'elle t'a nourri du fruit de son cœur, qu'elle a accepté que tu manges à ta satiété alors qu'elle a faim et que tu t'habilles alors qu'elle est mal habillée..."

Dans les droits des voisins, on lit : "...Que tu le gardes absent, que tu l'honores dans sa présence, que tu ne l'envies point pour sa grâce, que tu dépasses ses fautes et que tu pardones ses erreurs."

Epîtres sur les droits en Islam

Imam Ali Ibn al Hussein Zein-al-Abedine

PREFACE DU TRADUCTEUR

Il n'y a pas eu dans l'histoire de l'humanité une époque où les droits de l'homme ont été débattus, prônés, et remis en cause avec autant d'insistance, de passion et de violence même, que la nôtre.

Peu cependant a été fait pour la concrétisation universelle et dans la vie quotidienne de ces droits qui restent d'ailleurs mal définis, en raison des différentes évaluations de l'homme résultant elles mêmes des différences et des oppositions idéologiques qui sous tendent les régimes et les puissances contemporaines.

L'opuscule que nous présentons ici est une épure de l'Imâm Ali ibn el Hussein, le seul survivant mâle de la tragédie de Karbala et petit fils de l'Imam Ali ibn Abi Taleb. Il est donc, pour cette raison, considéré par les chiites, comme le successeur légitime du Prophète que la paix et les bénédictions divines soient sur lui.

Cette épître intitulée "épître des droits" (Ressallat al hogough), est adressée à un compagnon de l'Imam qui l'a d'ailleurs rédigée à sa demande.

Elle n'a pas le caractère abstrait et impersonnel des écrits juridiques. Elle répond à des questions concrètes qu'un musulman se pose ou peut se poser tous les jours, à tous les niveaux des rapports qu'engendre son existence, en tant qu'individu ou en tant que membre de la société et de la communauté musulmane.

L'Imam Ali ibn el Hussein, surnommé Zeyn al Abidine, ou "Parure des pieux" a mené une vie difficile sous le gouvernement despotique des Ommeyyades.

Il est respecté et vénéré pour sa piété même parmi les autres sectes de l'Islam, notamment chez les sunnites.

Outre les traditions qu'il a rapportées du Prophète, il nous est parvenu de lui, cette épître, ainsi qu'un recueil édifiant de prières, intitulé "Sahifa Sajjadiya", très connu chez les chiites.

Au Nom de Dieu Clément et Miséricordieux.

Sache, la miséricorde de Dieu soit sur toi, que Dieu a des droits sur'toi dans tout mouvement que tu fasses, à ton repos, à chaque endroit, pour tout membre que tu remues, tout instrument que tu utilises.

Certains de ces droits ont plus d'importance que d'autres, et le droit le plus important de Dieu, qu'il soit exalté, sur toi, et que Dieu a rendu obligatoire, c'est son droit qui est la base de tous les droits et dont tous les autres droits découlent. Puis il a rendu obligatoire des droits sur toi, de ta tête à tes pieds, à tous tes membres. Il a établi et donné à tes yeux un droit sur toi, à tes oreilles un droit sur toi, à ta langue un droit sur toi, à tes mains un droit sur toi, à tes pieds un droit sur toi, à ton ventre un droit sur toi, à ton sexe un droit sur toi, ceci pour les sept organes par lesquels on agit.

Puis Dieu, qu'il soit béni et exalté, a établi et donné à tes actions des droits sur toi. Il a établi et donné à ta prière un droit sur toi, à ton jeûne un droit sur toi, à ton aumône un droit sur toi, à ton sacrifice (d'une bête durant le pèlerinage) un droit sur toi, et à tes actions des droits sur toi.

Puis ces droits de ta personne passent aux autres qui ont des droits obligatoires sur toi. Le plus obligatoire de ces droits est le droit de tes chefs, puis le droit de tes subordonnés, puis le droit de tes proches. Ces droits se divisent en plusieurs autres droits. Celui de tes chefs se divise en trois. Le plus obligatoire est le droit du gouverneur qui administre tes affaires puis le droit de ton enseignant, puis le droit de ton maître (celui qui t'a engagé à son service). Et tout responsable est un guide. Puis les droits de tes subordonnés se divisent en trois. Le plus obligatoire est le droit de tes sujets, puis le droit de tes élèves car l'ignorant est entre les mains, du savant, puis le droit de ce que tu possèdes de femmes et de serviteurs. Puis ces droits que tes proches ont sur toi sont nombreux et liés selon la liaison des proches dans la famille.

Celui qui t'est plus obligatoire c'est le droit de ta mère, puis le droit de ton père, puis le droit de ton enfant, puis le droit de ton frère, par ordre de proximité à toi, l'un après l'autre, puis le droit de ton maître bienfaiteur (qui t'a affranchi), puis le droit de ton affranchi dont tu es le bienfaiteur, puis le droit de toute personne qui t'a fait du bien, puis le droit du muezzin qui

t'appelle à la prière, puis le droit de ton Imam dans la prière, puis le droit de ton compagnon, puis le droit de ton voisin, puis le droit de ton camarade, puis le droit de ton associé, puis le droit de ton argent et de tes biens, puis le droit de ton débiteur, puis le droit de ton créancier, puis le droit de ton ami, puis le droit de celui qui plaide contre toi, puis le droit de celui contre qui tu plaides, puis le droit de celui qui te prend en conseil, puis le droit de celui que tu prends en conseil. puis le droit de celui qui vient prendre ton avis, puis le droit de celui de qui tu prends l'avis, puis le droit du plus âgé que toi, puis le droit du plus jeune que toi, puis le droit du mendiant, puis le droit de celui à qui tu mendies, puis le droit de celui qui t'a fait du mal par la parole et l'action, ou qui se réjouit contre toi par la parole et l'action, en le voulant ou sans le vouloir, puis le droit de tous tes coreligionnaires, puis le droit des minorités religieuses, puis les droits qui apparaissent selon les changements d'état et de situation.

Bienheureux est celui qui a pu respecter ces droits par l'aide de Dieu qui l'a assisté et appuyé.

1

Le droit le plus important de Dieu c'est que tu l'adores, que tu n'associes rien à Lui. Si tu fais cela avec sincérité, Dieu s'est promis de te suffire dans ce monde et dans l'autre, et de te garder ce qui te plaît de ce monde et de l'autre.

2

Le droit de ta personne sur toi-même c'est que tu te charges d'obéir totalement à Dieu et que tu respectes le droit de ta langue, le droit de tes oreilles, le droit de tes yeux, le droit de tes mains, le droit de tes pieds, le droit de ton ventre, le droit de ton sexe, et demande à Dieu qu'il t'aide pour cela.

3

Le droit de ta langue c'est que tu évites les grossièretés par respect pour elle, que tu l'habitues aux bonnes paroles, que tu la rendes cultivée, que tu la laisses en repos sauf en cas de nécessité et d'utilité pour la religion ou pour ce bas monde, que tu l'exemptes de toute parole inutile et de tout radotage, dont on n'est pas à l'abri du mal qu'il pourrait apporter, et qui a peu de bénéfice. La langue dévoile le degré de raison et elle en est la preuve, et _la valeur du sage est par sa raison et ses bonnes paroles. Il n'y a de puissance qu'en Dieu, le Très haut, le Très

4

Le droit de tes oreilles c'est que tu les préserves d'ouvrir un chemin à ton cœur, sauf pour des choses justes et bonnes qui te font du bien au cœur, qui enrichissent ton caractère par la morale, car les oreilles sont les portes du cœur, elles transmettent toutes sortes de pensées autant bonnes que mauvaises. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

5

Le droit de tes yeux, c'est que tu les baisses devant ce qui t'est interdit, et que tu ne laisses pas traîner ton regard sauf pour prendre une leçon que ce soit en voyant ou en apprenant quelque chose car la vue est la porte de la réflexion et du savoir.

6

Le droit de tes pieds c'est que tu ne marches pas vers ce qui t'est interdit, et que tu ne les entraînes pas vers une voie qui te conduirait à la bassesse car les pieds doivent te porter et t'entraîner vers la religion et te faire avancer. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

7

Le droit de tes mains c'est que tu ne les tendes pas vers ce qui t'est interdit (car tu ne pourrais obtenir par cela que le châtiment dans l'autre monde et les reproches des gens dans ce monde), et que tu ne les fermes pas lorsque Dieu t'ordonne de les ouvrir, et que tu les respectes en les fermant absolument devant ce qui est interdit et en les ouvrant même pour les choses qui ne sont pas obligatoires. Si elles ont été utilisées avec raison et respect en ce monde, elles seront obligatoirement récompensées dans l'autre.

8

Le droit de ton ventre c'est que tu n'en fasses pas un sac ni pour un peu, ni pour beaucoup de ce qui est illicite, et que tu lui donnes ce qui est licite à sa mesure, et que tu ne deviennes pas gourmand et inhumain en désirant te fortifier, que tu te réserves si tu es gêné par la faim ou la soif, car être repu à fond, sans mesure, entraîne à la fainéantise, rend paresseux et éloigne de toute action bonne et noble.

9

Le droit de ton sexe c'est de le préserver de ce qui t'est interdit et de t'aider en cela en

détournant le regard, car c'est une aide des plus utiles, et en gardant continuellement à l'esprit le souvenir de la mort, et en te contenant par la crainte de Dieu car c'est de Dieu que parvient l'immunité et l'entraide. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des actions :

10

Le droit de la prière c'est de savoir qu'elle te fait entrer en présence de Dieu, et que tu l'accomplis entre les mains de Dieu. Si tu crois en cela, tu seras de nature à te voir soumis, désireux, craintif, peureux, invoquant, indigent, suppliant, voyant avec grandeur Celui dont tu es entre les mains. Cela, reposé, la tête baissée, dans une attitude calme, en le suppliant du fond du cœur, en désirant que Dieu te sauve de ce à quoi t'ont entraîné tes fautes et qui t'a conduit à la perdition. Il n'y a de puissance qu'en .Dieu.

11

Le droit du jeûne c'est que tu saches que c'est un voile que Dieu a baissé sur ta langue, tes oreilles, tes yeux, ton sexe et ton ventre, afin que le jeûne te couvre du feu de l'Enfer.

Il est rapporté dans le Hadith: "Le jeûne est un rempart contre le feu de l'Enfer." Si tes membres se reposent sous ce voile, tu peux espérer être couvert et protégé, mais si tu les laisses s'agiter sous le voile et relever les bouts du voile, et ainsi voir ce qu'il ne faut pas voir de façon charnelle, tu n'es pas sûr de ne pas déchirer le voile et d'en sortir. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

12

Le droit de l'aumône c'est que tu saches que c'est ton épargne auprès de Dieu et un dépôt qui n'a pas besoin de témoin. Si tu crois en cela, tu dois avoir plus confiance en ce que tu déposes en secret qu'en ce que tu déposes ouvertement et tu dois être apte à faire en secret ce que tu veux faire ouvertement. Et que cela reste entre toi et Dieu un secret absolu. Ne te montre pas, lorsque tu offres une aumône à Dieu, à des témoins oculaires ou comme si tu avais plus confiance en eux et que tu n'avais pas confiance au dépôt confié à Dieu. De plus n'oblige personne par l'aumône que tu donnes (en lui reprochant cette faveur que tu lui as faite) car cette aumône est pour toi, et si tu fais cela, tu n'es pas assuré du fait que tu l'humilie's toi-même en l'obligeant car cela prouve que tu ne la voulais pas pour toi, et que si tu la voulais pour toi, tu n'aurais fait de reproche à personne. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit du sacrifice (d'une bête) c'est que tu purifies ton intention, uniquement pour ton Seigneur, en ne désirant que Sa grâce et son agrément et que tu ne cherches pas les yeux de ceux qui te voient, aux dépens de Dieu. Si tu es ainsi, tu n'es donc ni vendu, ni simulateur, mais tu agis pour Dieu. Et sache que l'on arrive à Dieu par ce qui est facile (possible), non par ce qui est difficile (impossible), de même que Dieu a voulu de ses créatures ce qui est facile et non ce qui est difficile, de même l'humilité t'est plus nécessaire que l'orgueil car ce sont les riches orgueilleux qui ont des charges et des dépenses, mais l'humilité et la retenue n'entraînent ni charge ni dépense car elles sont naturelles et existent dans la nature. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des chefs :

Le droit de ton gouverneur c'est que tu saches que tu es pour lui un examen, et qu'il est embarrassé par le pouvoir que Dieu lui a donné sur toi, et que tu le conseilles avec dévouement, et que tu ne lui cherches pas querelle car il a pouvoir sur toi, et ainsi tu serais la cause de ta perte et de la sienne. Sois humble et bon avec lui pour qu'il soit content de toi, tant que cela ne met pas en danger ta religion, et demande pour cela l'aide de Dieu. Ne sois ni en lutte ni hostile contre lui car si tu fais cela, tu te fais du mal à toi même en lui faisant du mal, tu t'exposes à son mal et à ta perte et tu mérites d'être reconnu comme son aide et son associé dans le mal qui t'est arrivé. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton enseignant c'est que tu le vénérés et que tu respectes sa présence, que tu l'écoutes attentivement, que tu suives ses enseignements, que tu l'aides pour toi même, pour qu'il t'apprenne ce dont tu as besoin en lui concentrant toute ta raison, que tu utilises ta compréhension, que tu lui consacres ton âme, que tu préserves tes yeux sur lui en évitant les jouissances et en diminuant les passions, et que tu saches que tu es son messager pour chaque chose qu'il t'apprend, et que tu l'enseignes aux ignorants, et il est nécessaire que tu transmettes ce message correctement de sa part, et que tu accomplisses cela sans traîtrise si tu en as pris la responsabilité. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton maître (qui t'a engagé) c'est d'une certaine façon le même que le droit du gouverneur, à part que celui ci possède ce que celui là ne possède pas. Il t'est nécessaire de lui obéir en toute chose, petite ou grande, sauf dans ce qui te fait sortir de ce que Dieu a de droit obligatoire envers toi, et où les droits des créatures deviennent un empêchement. Après avoir rendu ses droits à Dieu, occupe toi des droits des créatures. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des subordonnés :

17

Le droit de tes sujets c'est que tu saches que tu les as pris sous ta protection du fait de ta plus grande force sur eux, c'est leur faiblesse et leur condition inférieure qui les a entraîné sous ta protection. Donc, celui que la faiblesse et la bassesse ont rendu à ta merci, et placé sous ta protection et sur qui tes ordres sont influents à tel point qu'il n'a ni grandeur, ni de force contre toi, et qui n'a rien pour se défendre contre toi en dehors de Dieu, il est préférable que tu agisses envers lui avec bonté, modestie et douceur. Si tu savais combien Dieu t'a accordé de faveur par cet honneur et ce pouvoir qui t'a rendu fort! Tu n'as pas mieux à faire que de remercier Dieu, et celui qui remercie Dieu, Dieu lui accorde plus de bienfaits. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

18

Le droit de tes élèves c'est que tu saches que Dieu t'a fait leur responsable parce qu'il t'a donné de science et t'a accordé des trésors de la sagesse. Si tu accomplis correctement cette tâche que Dieu t'a donnée, comme un trésorier clément qui conseille le maître au sujet de son serviteur, patient, vigilant, qui, s'il voit un indigent, lui donne de l'argent qu'il a entre ses mains.

Ainsi tu seras un guide et un serviteur sûr, sinon tu seras pour Dieu un traître et pour ses créatures un oppresseur et tu seras exposé à ce que la science et la gloire te soient interdites.

19

Le droit de ton épouse c'est que tu saches que Dieu a fait d'elle ton lieu de repos et d'amour, et ton soutien. De même chacun de vous deux doit remercier Dieu qui lui a accordé son époux, et qu'il sache que cet époux est une grâce de Dieu qui lui est accordée et qu'il est obligatoire d'agir en bonnes manières avec cette grâce de Dieu, de l'honorer et de l'aimer. Si les droits du mari sont plus forts et si la tâche de la femme est de lui obéir dans tout ce qu'il désire tant que ce ne soit pas un péché la femme a droit à la tendresse et l'amour et la cohabitation et l'assouvissement des plaisirs et des désirs dont on ne peut se passer. Il n'y a de puissance

qu'en Dieu.

20

Le droit de ton serviteur c'est que tu saches qu'il est une créature de ton Seigneur, de ton corps et de ton sang, et qu'il est en ta possession, non pas que c'est toi qui l'a créé, ce n'est pas toi non plus qui lui a créé des oreilles, des yeux, ce n'est pas toi qui le fait vivre mais c'est Dieu qui a suffi à cela. Dieu te l'a soumis et t'en a fait le garant et le dépositaire afin que tu le gardes et que tu agisses envers lui comme il se doit et que tu le nourrisse comme tu te nourris, que tu l'habilles comme tu t'habilles, et que tu ne l'obliges pas plus qu'il ne le peut, et s'il t'advient de ne plus l'aimer, tu t'en délaisseras auprès de Dieu et tu le changeras sans porter atteinte à une créature de Dieu. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des proches :

21

Le droit de ta mère c'est que tu saches que c'est elle qui t'a porté là où personne ne peut être porté et elle t'a protégé par ses oreilles, ses yeux, ses mains, ses pieds, ses cheveux, sa peau, et tous ses membres, avec plaisir, contentement, attention, supportant ses problèmes, ses souffrances, ses charges, ses ennuis, jusqu'à ce qu'une main puissante te pousse et te jette à terre. Elle accepta de te nourrir et de rester affamée; et de te vêtir et de rester dénudée, et de te donner à boire et de rester assoiffée, de te garder à l'ombre et de rester au soleil, de te laisser tranquille et au calme et d'être embarrassée, de te faire dormir et de rester éveillée. Son ventre était pour toi un récipient, et ses bras ton abri, ses seins ton outre, et son âme le gardien de ton âme. Elle supportait la chaleur et le froid pour toi, tu dois donc la remercier de la même façon.

Et ce n'est pas possible sans l'aide et le secours de Dieu.

22

Le droit de ton père c'est que tu saches qu'il est ton origine et que tu viens de lui et que sans lui tu n'existerais pas. Ainsi pour chaque chose qui te plaît en toi sache que c'est ton père qui est à l'origine de cette grâce. Rends louange à Dieu et remercie-le de même. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

23

Le droit de ton enfant c'est que tu saches qu'il est de toi et que le bien et le mal qu'il a, test attribué dans ce monde et que tu es responsable de ce que tu lui a appris des bonnes

manières et de la connaissance de Dieu, et que tu l'aides à être obéissant envers toi et envers lui même, soit récompensé par cela, soit châtié. Agis avec lui de telle façon que ça t'apporte de bons résultats et que tu en sois embelli, et qu'auprès de son Seigneur tu sois pardonné par la bonne éducation que tu lui as donnée, et la récompense divine te soit offerte par lui. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

24

Le droit de ton frère c'est que tu saches qu'il est ta main par laquelle tu frappes, ton dos et ton refuge auprès duquel tu te réfugies, ton honneur auquel tu fais confiance, ta force par laquelle tu combats, ne l'utilise pas comme une arme en désobéissant à Dieu, en aidant à l'oppression des créatures de Dieu. Aide le à combattre ses ennemis, sois un rempart entre lui et les démons, accorde lui de bons conseils, invite le auprès de Dieu, qu'il accepte et devienne obéissant au Seigneur. Sinon, que Dieu te soit plus digne et plus cher que lui.

25

Le droit du bienfaiteur qui t'a affranchi c'est que tu saches qu'il a dépensé pour toi son argent, qu'il t'a sorti de l'humiliation de l'esclavage et de ses atrocités, pour l'honneur de la liberté et ce qu'elle a d'agréable. Il a brisé tes chaînes et t'a libéré des entraves de l'esclavage, il t'a fait sentir l'odeur de la dignité, il t'a sorti de l'emprisonnement de la contrainte, il t'a écarté du mal, il t'a donné la langue de la justice, et t'a rendu permise la vie dans le monde entier, il t'a rendu maître de toi, il t'a sauvé de l'emprisonnement et t'a permis d'être entièrement au service et l'adoration de ton Seigneur, et a renoncé à son argent, donc tu dois savoir qu'il t'est le plus proche après tes parents, vivants ou morts. Il est la plus digne des créatures à recevoir ton aide et ton secours devant Dieu, ne refuse donc jamais de l'aider, chaque fois qu'il a besoin de toi.

26

Le droit de l'esclave que tu as affranchi c'est que tu saches que Dieu a fait de toi son défenseur, son aide, son secours et son refuge. Il a fait de lui un moyen entre toi et Lui même (Dieu). Il est possible qu'il te protège du feu de l'Enfer, et ce bienfait dans l'autre monde .c'est de lui qu'il peut te parvenir, et dans ce monde, s'il n'a pas d'héritier, il peut te laisser son héritage en contrepartie de l'argent que tu as dépensé pour lui et en plus de ses droits que tu as respectés. Et si tu n'as pas respecté ses droits, il se peut qu'il ne laisse pas son héritage. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de celui qui t'a fait du bien c'est que tu le remercies, que tu te rappelles le bien qu'il t'a fait que tu énonces aux autres ses bienfaits, que tu pries pour lui sincèrement entre toi et Dieu qu'il soit exalté. Si tu agis ainsi, tu l'as donc remercié en secret et en public. Si tu peux, rends lui le bien qu'il t'a fait sinon, prends la décision de lui rendre ses bienfaits dès que tu pourras.

Le droit du muezzin c'est que tu saches qu'il est celui qui té rappelle ton Seigneur et qui t'invite à la félicité. Il est ta plus grande aide dans l'accomplissement de tes obligations que Dieu a décrété. Remercie-le pour cela comme tu remercies celui qui t'a fait du bien. Si dans ta maison tu donnes de l'importance à cela (la prière qu'il te rappelle), tu ne seras pas accusé par Dieu. Sache qu'il est une bénédiction que Dieu t'a accordée, sans aucun doute, donc agis de bonne façon avec la bénédiction de Dieu, en louant Dieu. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton imam dans la prière c'est que tu saches qu'il est ton ambassadeur entre toi et Dieu et un représentant. Il a parlé pour toi auprès de Dieu alors que tu n'as pas parlé pour lui. Il a prié pour toi et tu n'as pas prié pour lui. Il a invoqué (Dieu) pour toi et tu n'as pas invoqué pour lui. Il t'a évité le souci d'être debout entre les mains de Dieu, et des réclamations à ton égard, et tu ne lui as pas évité cela. S'il y a des négligences en cela c'est de sa faute, non la tienne, s'il est un pécheur, tu ne seras pas son associé mais tu n'en seras pas honoré pour cela. Il t'a sauvé en se sauvant lui-même, et a sauvé ta prière en sauvant sa prière. Remercie le donc pour cela. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton compagnon c'est que tu sois doux avec lui et que tu sois bienveillant, que tu lui parles avec droiture, que tu ne le regardes pas avec colère, que tu lui parles de façon à ce qu'il te comprenne. Si c'est toi qui es allé le voir, tu es libre de le quitter quand tu veux et si c'est lui qui est venu te voir, il est libre de te quitter quand il veut, et ne le quitte qu'avec sa permission. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton voisin c'est que tu surveilles ses biens lorsqu'il est absent, que tu l'honores lorsqu'il est présent, que tu l'aides et que tu lui rendes service dans tous les cas, que tu ne

cherches pas à savoir ses défauts, que tu ne fouines pas pour lui trouver un vice, et si tu lui découvres un défaut sans le vouloir et sans le chercher, sois pour lui comme un mur et un couvert (ne le divulgue pas), et si tu cherches dans sa conscience, bien que tu n'y parviendras pas, ne va pas écouter ses paroles sans qu'il le sache. Ne l'abandonne pas lorsqu'il est dans le besoin, et ne le jalouse pas lorsqu'il est dans la richesse. Oublie ses erreurs et pardonne ses faux pas, et s'il a agi en ignorant avec toi. N'épargne pas ta douceur envers lui et reste calme avec lui. Réponds aux mauvaises paroles qu'on lui adresse, et protège-le des fourberies, et sois en bonnes relations avec lui. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

32

Le droit de ton camarade c'est que tu sois obligeant envers lui, si tu peux, sinon sois au moins juste envers lui et honore-le comme il t'honore. C'est aussi que tu le protèges comme il te protège, qu'il ne te devance pas dans ses attentions envers toi et s'il t'a devancé, rends-lui la pareille. Ne sois pas négligent dans l'amitié qu'il mérite. Rends toi obligé de le conseiller, de le défendre et de l'aider vers l'obéissance du Seigneur, et de secourir son âme du péché, et sois pour lui une miséricorde et non tin châtiment. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

33

Le droit de l'associé c'est que s'il s'absente, tu t'occupes de ses affaires, et que s'il est présent, tu l'aides, que tu ne prennes aucune décision sans son accord, que tu ne règles aucune affaire sans le consulter, que tu surveilles ses biens, que tu ne le trompes pas ni sur une grande ni sur une petite chose. Car il nous a été transmis que la main de Dieu est avec les associés tant qu'ils ne se trahissent pas. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

34

Le droit de l'argent c'est que tu n'en prennes que ce qui est permis et que tu ne le dépenses que pour ce qui est permis, que tu ne le dépenses pas inopportunément et que tu ne le dépenses que pour ce qui est de droit. Si cet argent te vient de Dieu, dépense-le dans la voie de Dieu et pour ce qui te permet d'arriver à Dieu. Ne pense pas aux autres avant toi s'ils ne te remercieraient pas, et surtout ceux qui pourraient mal utiliser l'argent que tu leur donnes et qui pourraient mal le dépenser, tu serais une aide pour eux dans cette action. Et s'il utilise bien ton argent et le dépense dans la voie de Dieu c'est donc un profit et un avantage qu'il remporte et il te délivre du poids du péché, des regrets, des repentirs et du châtiment. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton débiteur c'est que si tu peux, tu le payes, qu'il n'ait besoin de rien, que tu ne le renvoies pas et que tu ne retardes pas la dette car le Prophète, que la paix soit sur lui et sa Famille, a dit: "Qu'une personne tarde le paiement de ses dettes alors qu'elle en a les moyens, c'est de l'oppression et de l'injustice."

Et si tu n'en as pas les moyens, prends son consentement avec de bonnes paroles, demande lui de façon agréable, renvoie le avec douceur, et du fait que tu as pris son argent, n'agis pas envers lui de mauvaise façon car c'est la bassesse. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de ton ami c'est que tu ne le trompes pas, que tu n'agisses pas de façon hypocrite, et que s'il te fait confiance, que tu voies son intérêt avant ton préjudice car tromper celui qui t'a fait confiance est une forme d'usure. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de celui qui plaide contre toi c'est que tu n'annules pas ses preuves si elles sont exactes, et que tu n'abroges pas ses revendications, et que tu combattes ton âme et que tu la maîtrises et que tu sois témoin de ses droits avant même le témoignage d'autres témoins. C'est le droit que Dieu a sur toi. Et si ses preuves sont fausses, traite le avec bienveillance et fais lui peur et menace le par sa religion. Apaise sa colère par le rappel de Dieu, évite les paroles et les cris inutiles qui ne peuvent pas être une réponse à l'agressivité de ton ennemi; cela te fait commettre un péché et aiguise la lame de son hostilité car les mauvaises paroles entraînent au mal et le bien détruit le mal. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de celui contre qui tu plaides, si ce que tu plaides est juste, c'est que tu lui parles avec douceur car il lui est difficile d'entendre ta plaidoirie. Apporte lui les preuves avec ménagement et laisse lui un délai, sois bienveillant, dans tes preuves ne te laisse pas aller à des démêlés et des racontars, ainsi tu perdras tes preuves et tu n'obtiendras rien. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de celui qui te prend en conseil c'est que tu le conseilles si tu as un avis correct et que

tu lui indiques ce que tu ferais si tu étais à sa place. Fais cela avec douceur et compassion car la douceur familiarise l'appréhension et la dureté appréhende la familiarité. Si tu n'as pas de bon avis et que tu connais une personne dont tu es sûre, indique-lui cette personne et guide le vers elle. Ne néglige rien envers lui et ne manque pas de le conseiller comme il le faut. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

40

Le droit de celui que tu prends en conseil c'est que tu ne lui en veuilles pas si son conseil est contraire à tes pensées car l'avis des gens diffère, et que si son conseil ne te plaît pas, tu es libre de le suivre ou non, mais il est interdit de l'accuser si tu le vois digne de conseil, tu dois aussi le remercier du conseil qu'il t'a donné. Et si son avis est le même que le tien, tu dois rendre louange à Dieu et accepter son conseil avec remerciement dans l'attente qu'il vienne te prendre en conseil pour que tu le récompenses. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

41

Le droit de celui qui prend ton avis c'est que tu lui donnes ton avis de façon à ce qu'il accepte, d'une manière plaisante à ses oreilles, que tu lui parles selon sa compréhension car chaque intelligence comprend et interprète à sa façon, que ta méthode soit la douceur, il n'y a de puissance qu'en Dieu.

42

Le droit de celui de qui tu prends l'avis c'est que tu sois humble envers lui, que tu l'encourages, que tu l'écoutes afin de comprendre son avis, que tu voies, s'il dit vrai, rends louange à Dieu et accepte ce qu'il dit, et s'il se trompe, sois indulgent envers lui et ne lui en veux pas, si tu sais qu'il n'a pas donné son avis avec négligence mais seulement il s'est trompé, sauf si tu penses qu'il mérite d'être accusé, dans ce cas, n'écoute plus aucune de ses paroles. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

43

Le droit du plus âgé c'est que tu le respectes pour son âge et que tu honores son Islam s'il est des gens de mérite et qu'il a accepté l'Islam avant toi, et que tu ne te querelles pas avec lui, que tu ne marches pas devant lui et que tu ne le devances pas en chemin, que tu n'agisses pas envers lui de façon puérile. S'il t'ignore, supporte-le et honore le pour son Islam et son âge car le droit de l'âge est égal au droit de l'Islam. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit du plus jeune c'est que tu sois bon avec lui, que tu lui enseignes le bien et le mal, que tu l'éduques et que tu lui pardones, que tu dissimules ses défauts, que tu sois aimable envers lui, que tu l'aides, que tu fermes les yeux sur ses fautes de jeunesse car c'est ainsi qu'il peut se repentir, que tu le ménages, que tu ne l'embêtes pas, car cela est mieux pour sa maturité.

Le droit du mendiant c'est que tu lui donnes si tu sais qu'il est sincère et que tu as les moyens de satisfaire ses besoins et que tu pries pour lui pour ce qui lui est arrivé, et que tu l'aides dans ce qu'il désire. Si tu n'es pas sûr de sa sincérité et que tu as déjà douté de sa pauvreté et tu ne lui as rien donné, tu n'es pas sûr que ce ne soit pas une ruse du Diable. Il veut t'écartier de cette chance et ce profit, être un obstacle entre toi et le rapprochement de ton Seigneur. Si tu ne lui donnes rien, sauvegarde son honneur et renvoie le gentiment, et si tu as vaincu tes pensées à son sujet et tu lui as donné ce qu'il t'a demandé, cela fait partie des bonnes résolutions.

Le droit de celui à qui tu mendies c'est que tu acceptes ce qu'il te donne en le remerciant et en reconnaissant son geste, et que tu lui demandes pardon, et s'il refuse que tu acceptes son excuse, que tu penses du bien de lui et que tu saches que s'il a refusé c'est son propre argent qu'il a refusé et que le blâme n'est pas dans son argent, même si c'est une injustice qu'il a commise, car l'homme est injuste et ingrat.

Le droit de celui par qui Dieu t'a rendu heureux, c'est que si par son action il voulait ton bonheur, tu rendes louange à Dieu en premier, puis tu le remerciés pour ce qu'il a fait de la façon qu'il mérite et que tu le récompenses et que tu sois prêt à lui rendre la pareille. Si par son action il ne voulait pas (ton bonheur), que tu rendes louange à Dieu et que tu le remerciés et que tu saches que cela vient de Dieu et que c'est par lui qu'il a été envoyé, et tu dois aimer cette personne car elle a été une cause parmi les causes des bienfaits de Dieu, que tu lui souhaites du bien car toutes les causes des bienfaits sont une bénédiction même s'il n'avait pas pensé ton bien. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Le droit de celui par qui la destinée t'a rendu malheureux par une parole ou une action, c'est

que s'il l'a fait volontairement, il est préférable que tu lui pardones car c'est une sujexion pour lui et cela fait partie des bonnes manières avec la quantité qu'il y a de ces gens là entre les créatures, car Dieu a dit : "Quant à ceux qui après avoir subi un tort, se font justice à eux mêmes, voilà ceux contre lesquels aucun recours n'est possible. Le recours n'est possible que contre ceux qui sont injustes envers les hommes et qui, sans raison, se montrent violents sur la terre, voilà ceux qui subiront un châtiment douloureux. Mais celui qui est patient 'et qui pardonne, fait montre des meilleures dispositions." Sourate 42, verset 21

Et Il a dit qu'il soit exalté: "Si vous châtiez, châtiez comme vous l'avez été, mais si vous êtes patients, c'est mieux pour ceux qui sont patients." Sourate 16, verset 12

Cela s'il la fait volontairement, et s'il ne la pas fait volontairement, ne te venge pas de lui injustement, tu lui répondrais ainsi volontairement par un mal pour une erreur. Agis avec lui avec douceur et amitié. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

49

Le droit de tous tes coreligionnaires c'est que tu leur veuilles du bien, que tu sois clément envers eux, que tu sois bon avec ceux d'entre eux qui sont mauvais, que tu les consoles, que tu les corriges, que tu remerciés ceux qui font du bien (pour eux mêmes ou pour toi) car le bien qu'ils se mont c'est ton bien tant que cela ne t'apporte pas de mal et que tu n'en sois pas gêné. Ensuite, que tu pries pour eux tous et que tu les aides, tu dois les estimer selon leur valeur. Les vieux comme ton père, les jeunes comme tes enfants et les autres comme tes frères. Sois obligeant, bon et compatissant envers ceux qui viennent à toi et agis envers ton frère comme il est obligatoire d'agir envers son frère.

50

Le droit des minorités religieuses (qui ont le droit de protection du gouvernement Islamique par l'impôt qu'ils payent, non pas celles qui combattent l'Islam) c'est que tu acceptes pour elles ce que Dieu a décrété et que tu respectes le pacte de Dieu vis à vis d'elles, et que tu leur remettes ce qui leur est dû, que tu négocies avec eux comme Dieu l'a décrété. Ne les opprime pas et respecte leurs droits de protection que Dieu leur a accordé, reste fidèle au pacte de Dieu et du Prophète que la paix soit sur lui et sa Famille, car il nous est parvenu que le Prophète a dit: "Celui qui viole un pacte, je suis son adversaire. " Crains Dieu, il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Voici donc cinquante droits qui te concerne, ne les violes dans aucun cas, il est obligatoire pour toi de les respecter et de les accomplir et de demander l'aide de Dieu, qu'il soit exalté, pour cela. Il n'y a de puissance qu'en Dieu, louange à Dieu, Seigneur des mondes

Eclairages lumineux

La méthode de l'Imâm 'Ali Ibn al-Hussein (p) dans la construction sociale et spirituelle

L'Imâm 'Ali Ibn al-Hussein, Zayn al-'ibidîn, as-Sâjjâd (p), a abordé certaines questions en relation avec la réalité sociale. De la même manière que nous avons besoin de vivre avec nos Imâms (p) le climat spirituel qui nous attache à Dieu et qui approfondit en nous la foi en Lui, à

Lui la Grandeur et la Gloire, il nous est également indispensable de vivre, avec eux, la dimension sociale fondée sur la dimension spirituelle, pour apprendre d'eux, comment affirmer notre foi dans notre réalité à travers ces lignes morales.

Voyons quelles sont ces lignes : L'Imâm as-Sâjjâd (p) a dit : " Je n'aimerais pas gagner les

Chameaux rouges si j'avais, en échange, à perdre mon âme ". Les Chameaux rouges, on le sait, constituent une très grande fortune. L'Imâm veut dire que si j'avais à choisir entre cette grande fortune et le fait d'accepter d'être humilié par un gouverneur tyrannique, je n'opterais pas pour

la fortune car, rien dans cette vie n'a de valeur égale au sentiment de dignité... Tu es donc appelé à ne pas te laisser humilier par une créature qui t'est semblable alors que vous êtes, tous les deux, égaux. L'Imâm (p) poursuit en disant : " Je n'ai jamais avalé une coupe qui me

soit plus douce qu'une coupe de colère que je retiens au lieu de la faire éclater contre une personne qui m'aurait irrité ". Tu es donc invité à supporter la personne qui t'aura porté atteinte même si elle t'irrite. Tu dois dompter ta colère pour te rapprocher de Dieu, car Dieu dit : ((Que vous soyez justes, c'est plus proche de la crainte révérencielle)) (Coran II, 237).

L'Imâm as-Sâjjâd (p) aborde aussi une question sensible qu'est le fanatisme. Il dit à ce propos :

"Le fanatisme qui est péché consiste, pour quelqu'un, dans le fait de considérer les mauvaises personnes parmi les siens comme étant meilleures que les bonnes personnes appartenant à

un autre clan ". Tu appartiens, par exemple, à un clan, à un parti, à une confession ou à un mouvement donné. Ton fanatisme, si tu es fanatique, te fait voire les mauvaises personnes

parmi les tiens comme bien meilleures que les bonnes personnes appartenant à l'autre clan.

Alors tu prends le côté de celui qui appartient à ton clan même s'il est méchant et tu le fais rien que parce qu'il appartient à ton clan. Tu prends une attitude hostile à l'autre rien que parce qu'il

n'appartient pas à ton clan. L'Imâm (p) ajoute " Aimer les siens ne fait pas partie du fanatisme, mais les aider à commettre des injustices fait partie du fanatisme ". La foi t'oblige de t'opposer à celui qui appartient à ton propre clan lorsqu'il suit la voie de l'injustice, et de soutenir ton ennemi lorsqu'il est traité injustement.

Voilà ce qu'est la grande ligne du concept islamique humain qui gère l'appartenance de l'homme à une sphère familiale, nationale ou ethnique. Il est naturel pour l'homme d'aimer ceux qui se rencontrent avec lui à l'intérieur de cette sphère. Cela constitue une conséquence naturelle au niveau des sentiments des relations humaines normales. Mais dans le cas où cette sphère s'approche des principes afin de les démolir en portant l'homme à soutenir l'opresseur qui appartient à son clan contre l'opprimé qui n'y appartient pas, l'homme doit se placer du côté du principe et non pas du fanatisme.

Voir ses défauts avant de voir ceux des autres

Pour ce qui est de la question sociale, l'Imâm as-Sajjâd (p) définit une voie positive à emprunter au sujet des relations des gens les uns avec les autres. Il dit à ce propos : " Celui qui possède ces trois qualités est sous la protection de Dieu, et Dieu lui donnera, au Jour du Jugement, un place à l'ombre de Son trône. Il lui donnera aussi la sécurité au Jour de la Grande Peur. Ces qualités sont celle de celui qui donne aux gens ce qu'il peut leur demander, celle de celui qui n'avance ni ne recule d'un seul pas avant de savoir si ce qu'il fait est ou n'est pas dans l'obéissance ou dans la désobéissance à Dieu ; et celle de celui qui ne reproche à l'autre un vice avant d'en se débarrasser lui-même. Chacun a assez de vice qu'il lui vaut mieux s'en occuper avant de s'occuper de ceux des autres ".

Gagner le Paradis sans passer par le jugement

Les paroles de l'Imâm as-Sajjâd (p) sont des paroles instructives fondées sur la bonne nouvelle et le souci de gagner un haut rang auprès de Dieu. Il a dit : " Au Jour du Jugement, un crieur lancera l'appel suivant : 'Que les personnes de bons mérites se lèvent'. Des gens se lèveront et on leur dira : 'Entrez dans le Paradis !'. Avant d'y arriver, les Anges les accueilleront en leur disant : 'Où allez-vous ?'. Ils finiront par savoir qu'ils vont au Paradis sans passer par le Jugement parce qu'ils sont les gens de bons mérites. Et d'expliquer, ces gens diront : 'Si l'on nous traitait avec injustice et agressivité, nous répondions par mansuétude, pardon et patience'. On appellera ensuite les gens de patience qui déclareront : 'Nous étions décidés à obéir à Dieu et à ne pas commettre des péchés'. On appellera ensuite les voisins de Dieu qui

s'avèreront être très peu nombreux et qui déclareront : 'Nous nous visitions mutuellement rien que par amour de Dieu et nous nous sacrifions les uns pour les autres rien que par amour de Dieu'. Ces trois groupes gagneront ainsi le Paradis aux cris des Anges qui leur diront : 'Quelle bonne récompense qu'est la récompense de ceux qui œuvrent pour Dieu !'.

Par cette Tradition, l'Imâm (p) entend nous montrer que les bons caractères de l'Islam, comme la mansuétude, la patience, le pardon, le don et le sacrifice, représentent la ligne islamique qui permet à l'homme de gagner le gros lot, c'est-à-dire de gagner le Paradis sans passer par le Jugement. Y a-t-il une récompense qui puisse être plus grande ?! Il est vrai que l'homme qui rompt avec la convoitise peut se sentir privé, mais sa privation ne lui porte aucun préjudice dans la mesure où la récompense en sera la félicité.

Savoir pour agir

Les Imâms appartenant aux Gens de la Maison (p) ont défini une attitude claire en ce qui concerne la recherche du savoir : L'homme doit rechercher le savoir pour le transformer en réalité et en action dans la vie. Le savoir n'est pas requis pour être vécu par l'homme sous sa forme abstraite ou à travers les informations qu'il réunit dans sa pensée. Le savoir est requis pour la reconstruction de la vie et de l'action humaine ou pour produire ce dont l'homme a besoin pour atteindre ses buts. D'où l'homme doit poser des questions pour s'instruire, il doit apprendre pour transformer son savoir en action au service de l'homme et de la vie. Quant à ceux qui apprennent sans agir, ils ne peuvent pas utiliser leur savoir et le mettre au service de l'homme. On le constate chez beaucoup de ceux qui étudient et qui transforment leurs raisons en bibliothèque mais sans utiliser le contenu de cette bibliothèque pour transformer la réalité humaine, pour faire de la réalité humaine arriérée une réalité avancée, pour faire de la réalité corrompue une réalité saine.

On lit dans une Tradition : " Un homme est venu voire l'Imâm Zayn al-?'bidîn (p) auquel il a posé des questions et a eu des réponses à ces questions. Puis il est revenu pour lui poser d'autres questions. Alors l'Imâm (p) lui a dit : 'Il est écrit dans l'Evangile : 'Ne cherchez pas à savoir ce que vous ne savez pas avant d'avoir agi à partir de ce que vous savez, car le savoir qui n'est pas traduit en action ne fait que rapprocher l'homme de la mécréance et ne fait qu'éloigner l'homme de son Seigneur' ". Dieu nous demande de savoir pour agir, pour que le savoir change toute notre foi, toute notre action et toute notre réalité humaine.

D'après ce qu'il disait aux gens, l'Imâm (p) leur demandait de continuer de travailler lorsqu'ils commençaient une action de bien, qu'elle soit au niveau du culte ou au niveau des relations avec les autres et avec la vie. Il en est ainsi car Dieu, le Très-Haut, n'aime pas que le bien pratique dans la vie de l'homme soit une affaire d'occasion perdue, c'est-à-dire un bien qu'on fait et qu'on n'en récolte pas les fruits. Ce que l'Imâm (p) nous demande -lorsque nous croyons qu'une telle action est une action de bien- est d'essayer de l'adopter comme direction et de la suivre dans notre vie. Il dit à ce propos : " J'aime bien poursuivre l'action même si elle n'est pas grande ". Il ne s'agit pas de travailler beaucoup, mais de persévéérer dans le travail car cela conduit aux résultats et consolide les positions du bien dans la vie.

La richesse est dans le contentement

L'Imâm as-Sajjâd (p) insiste à dire que la richesse de l'âme réside dans le contentement dans le rapport de l'homme à ses besoins, et que la pauvreté réside dans la convoitise. Il dit à ce propos : " J'ai constaté que tout le bien se trouve dans le fait de ne pas convoiter ce que possèdent les autres ". La raison est que le fait de convoiter ce que possèdent les autres te conduit à t'humilier et à t'incliner devant tes convoitises, ce qui permet aux autres de t'exploiter même au niveau de ce dont tu crois et de ce dont tu veux. Cela peut te conduire à la déviation, alors que dompter la convoitise te conduit à te révolter contre le mal qui est en toi et cela augmente ce que tu possèdes en matière de bien. Mais le fait de ne pas convoiter ce que possèdent les gens ne signifie pas le fait de ne pas travailler avec eux, de ne pas échanger avec eux ou de ne pas faire des gains en échangeant avec eux. Il signifie plutôt que tu dois chercher à gagner à partir de ton effort et à partir de ton travail avec eux dans le domaine des choses licites. Il te faut te contenter de ton effort et des résultats que tu obtiens à partir de tes efforts. Dieu, le Très-Haut, dit à ce propos : ((Ne porte pas tes regards sur ces jouissances dont nous fîmes le lot de certains d'entre eux : Vain décor éphémère destiné à les éprouver. Mais le lot que ton Seigneur t'a fait auprès de Lui sera bien meilleur et plus durable)) (Coran XX, 131). Le Commandeur des Croyants, 'Ali (p), a dit : " Sois hautain en ne te rabaissant pas à la recherche des choses vilaines même si elles te procurent ce que tu désires, car rien ne compense ce que tu perds de ton âme. Celui qui n'espère rien de la part des gens et met tout son espoir en Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire, verra tous ses désirs réalisés par Dieu ".

La patience et la satisfaction

Passons, après tout cela, à un autre aspect de la question qui est en rapport avec nos moralités et nos attitudes dans la vie, et commençons par contempler ces paroles de l'Imâm as-Sajjâd (p) : " La patience et le fait de se sentir satisfait de ce qui est donné par Dieu et la forme ultime de l'obéissance à Dieu. Celui qui se patiente et se contente de ce qui est décrété par Dieu, qu'il l'aime ou qu'il le déteste, verra Dieu ne rien décréter que ce qui est bien pour lui en matière de ce qu'il aime et de ce qu'il déteste ".

Le Commandeur des Croyants, 'Ali, (p) dit à propos de la patience : " La patience est, par rapport à la foi, comme la tête, par rapport au corps. Celui qui n'a pas de patience n'a pas de foi ". La patience est le fondement qui donne à la vie pratique la vitalité de la foi. Elle est comme la tête qui dirige le corps, commande tous ses organes et lui ouvre la voie au moyen des yeux grâce auxquels il voit, au moyen des oreilles grâce auxquelles il entend, et au moyen de tout ce qu'il sent, tout ce qu'il goûte et tout ce qu'il articule. Le corps n'a aucune valeur en dehors de la tête qui, grâce à tous ses appareils et fonctions, conduit tout le mouvement de la vie dans le corps. Comme la tête, la patience conduit le mouvement de la foi chez l'homme. Elle est, dans toutes les obligations religieuses de l'homme, en rapport avec la faiblesse, la privation et tout le reste. Il faut donc que l'homme soit patient dans sa vie pour y fonder sa foi sur des assises fermes et stables.

Le meilleur et le plus pieux parmi les gens

Une Tradition rapportée de l'Imâm Zayn al-'ibidîn as-Sajjâd (p) dit : " Celui qui met en pratique les obligations qui lui sont prescrites par Dieu fait partie des meilleurs parmi les gens, et celui qui met en pratique les obligations qui lui sont prescrites par Dieu fait partie des plus pieux parmi les gens ". On dirait que l'Imâm s'interroge sur les moyens qui permettent à l'homme de se présenter devant son Seigneur en tant que modèle qui occupe une place distinguée parmi les gens ? Il répond que ces moyens consistent à mettre en pratique les obligations prescrites par Dieu. Ces obligations sont celles représentées par les rites et les actions cultuelles, d'une part, et celles représentées par l'action sur soi, par la conduite morale et par la participation aux activités sociales, politiques, sécuritaires et économiques, d'autre part. Il s'agit en fait de toutes les obligations de l'homme envers son Seigneur, envers lui-même et envers les gens et la vie. En mettant ces obligations en pratique, tu seras compté parmi les meilleurs des gens, car tu auras acquis tout ce que Dieu t'a promis comme bien sous ses aspects en liaison avec ton intérêt et l'intérêt de la vie dans le sens qui satisfait à Dieu. C'est en cela que consiste le

sens de l'homme distingué qui mérite de faire partie des meilleurs parmi les gens. Quant à celui qui mérite de faire partie des plus pieux parmi les gens il est celui qui adore Dieu dans le sens où l'adoration est le fait de s'acquitter de toutes les obligations prescrites par Dieu dans le domaine du culte, des échanges et des relations. Tout cela fait partie de l'adoration car l'adoration est la soumission complète à Dieu